

## POLITIQUE

# Le député RN pas le bienvenu chez une association d'aide aux migrants

Convié par mail à l'assemblée générale d'une association de soutien aux migrants, le député de la 4<sup>e</sup> circonscription de l'Ain avait annoncé sa venue. Avant que l'association n'indique au parlementaire RN « que [sa] présence n'était pas souhaitée ».

C'est peu d'écrire que depuis son élection en juin dernier, le mandat du nouveau député de la quatrième circonscription de l'Ain, Jérôme Buisson, n'est pas un long fleuve tranquille. S'il a été élu avec plus de 62 % des suffrages face à Philippe Lerda (Nupes), le parlementaire, qui porte haut les couleurs bleu blanc rouge du Rassemblement national, se trouve confronté à certaines réticences eu égard à son appartenance politique.

**« Présence pas souhaitée » contre « sectarisme »**

Un nouvel épisode vient de témoigner de la défiance de certains à l'égard du député du Rassemblement national. Invité par mail à l'assemblée générale de



Le mandat du député RN de la 4<sup>e</sup> circonscription n'est pas un long fleuve tranquille. Jérôme Buisson a ainsi dû quitter la manifestation contre la réforme des retraites à Bourg-en-Bresse, le 31 janvier, sous les cris de manifestants : « Pas de fachos dans nos manifestations ! » Photo d'archives Progrès/Catherine AULLAZ

l'association de soutien aux migrants, qui se tenait samedi 1<sup>er</sup> avril, le député a répondu, lui aussi par courrier électronique, positivement, annonçant sa présence.

« Je me suis dit que c'était peu être l'occasion d'échanger nos points de vue sur certaines questions. J'ai donc répondu, sans sectarisme, par mail que je me rendrai à l'invita-

tion », explique le député.

Dans un nouveau mail, l'association plaide « l'erreur » et indique à Jérôme Buisson que « les positions du RN, notamment en ce

qui concerne les migrants, ne sont pas compatibles avec les actions menées par l'association ». « Aussi, nous vous informons que votre présence à notre AG n'est pas souhaitée, vous ne seriez pas le bienvenu », conclut le courrier.

Une position que le parlementaire juge « regrettable ». « D'autant plus que j'ai pris position pour le maintien en France de deux apprentis boulangers qui étaient sous le coup d'une OQTF (obligation de quitter le territoire français) », note le député RN.

Ce n'est pas la première fois que Jérôme Buisson se confronte sur le terrain à ce qu'il juge comme « du sectarisme ». En novembre dernier, sa présence à la soirée des élus organisée au Sénat en marge du congrès des maires avait suscité l'émoi.

Fin janvier, il avait dû être exfiltré par la police de la manifestation contre la réforme des retraites, sa présence étant jugée indésirable par des manifestants d'extrême gauche. Deux mondes irréconciliables.

François LE STIR

## SAINT-DENIS-LÈS-BOURG

## Pour une pratique sportive adaptée à une situation de handicap

L'assemblée générale du comité départemental handisport de l'Ain s'est tenue, mercredi 29 mars, à Saint-Denis-lès-Bourg, sous la présidence de Thierry Jacquet, en fonction depuis un an. Fondé en 2001 et présidé par Jacques Laderrière durant vingt et un ans, ce comité rassemble dix-sept clubs de tous les pays de l'Ain, accueillant exclusivement des handicapés ou ayant une section ouverte, soit 160 licenciés.

**« Sport pour tous, entraide et partenariat »**

Le but du comité est d'animer les clubs, les soutenir, accompagner les personnes handicapées vers la pratique d'un sport et les orienter vers les clubs. Pour le président Jacquet : « Trois mots-clés sont un fil rouge : le sport pour tous, l'entraide et le partenariat. »

Les activités du comité sont l'organisation de journées découvertes, des séances sportives bénéfiques aux porteurs de handicap physique et ou sensoriel, encadrées de bénévoles, et des rencontres handi-valides fortes en échanges. C'est aussi se rapprocher d'associations œuvrant pour le



Le bureau du comité de l'Ain handisport, qui accompagne les personnes handicapées vers la pratique d'un sport. Photo Progrès/Jean-Paul THOUNY

handicap, permettant de signer des conventions afin de développer des actions communes, car le handicap nécessite un encadrement spécifique et un accompagnement individualisé et enfin, se rapprocher d'autres comités départementaux sportifs pour élargir des activités à proposer. Le comité juge positive la

reconnaissance du handisport en ses fédérations dans le haut niveau et déplore que les autres niveaux soient absorbés par les fédérations de sport dit « valide ».

Le comité emploie deux personnes : un éducateur sportif spécialisé en activités physiques adaptées ainsi qu'un agent administratif et de com-

munication. Les projets du comité sont une création d'activités de randonnées pédestres et de cyclotourisme au sein des clubs adhérents et d'accroître un réseau partenaire avec les associations en lien avec des personnes handicapées.

De notre correspondant, Jean-Paul THOUNY

## BELLEY

## Défilé et retraite aux flambeaux contre la réforme des retraites

L'intersyndicale locale de Belley – CFDT, CGT, FSU, FO, CFE-CGC, Unsa, CFTC et Solidaires – appelle les militants à une distribution de tracts mardi 4 avril, à partir de 17 heures, au rond-point Jean-Monnet. Elle appelle également tous les habitants du secteur syndiqués ou non, jeunes et moins jeunes à un 11<sup>e</sup> rassemblement pour protester contre la réforme des retraites et le passage en force du gouvernement pour faire adopter cette loi. Ce rassemblement aura lieu jeudi 6 avril, à 17 heures place des Terreaux, et sera suivi d'un défilé de dans les rues de Belley. Une retraite aux flambeaux aura également lieu vendredi 7 avril, place des Terreaux, à 20 heures. Les participants sont invités à venir avec leur téléphone portable, lampe frontale, torche et autres pour être vus du gouvernement et dire non à un départ à la retraite à 64 ans.